

Rivières de l'Ouest de la France : préférences paysagères, usages et choix de gestion *Utilisation de la photographie comme support d'enquêtes et d'entretiens*

Régis BARRAUD

Géographe, Université de Poitiers, RURALITES EA 2252
regis.barraud@univ-poitiers.fr

Résumé Cet article présente un travail d'enquête destiné à approfondir la connaissance des représentations sociales des paysages de rivière de l'ouest de la France. La photographie a été utilisée de manière centrale afin d'acquérir des données (photo-questionnaire, entretiens semi-directifs, focus group). Un premier niveau de traitement simple des données recueillies (175 enquêtes, une trentaine d'entretien) est présenté ici, en privilégiant la comparaison des réponses des élus et des experts-gestionnaires des cours d'eau. Le terrain d'étude est centré sur la Sèvre nantaise et le Thouet, deux bassins laboratoires qui ont fait l'objet d'un travail de recherche-action depuis une dizaine d'années (Barraud *et al.*, 2008 ; Barraud, 2009), mais les répondants sont plus largement issus de l'Ouest de la France. L'analyse proposée permet de confronter les préférences paysagères des élus et des gestionnaires mais également de comparer leurs définitions de la belle et saine rivière, les usages qui motivent leur fréquentation des vallées et les choix de gestion qu'ils privilégient.

Mots-clés Paysages, rivières, représentations sociales, photographie, enquête.

Les préconisations actuelles d'abandon et de démantèlement d'ouvrages hydrauliques constituent une rupture dans les pratiques d'aménagement de rivière. Tandis que les études conduites par les agences de l'eau suggèrent un très faible niveau de valorisation économique de ces aménagements, l'infléchissement des politiques locales de restauration d'ouvrages paraît difficile. Ce paradoxe invite à une recherche plus poussée sur les dynamiques paysagères en fond de vallée : quel sens donner à la rémanence des seuils, leur entretien et leur restauration alors que leur usage initial n'est plus que résiduel ? Comment expliquer la conflictualité suscitée par la question du devenir des petits ouvrages hydrauliques ? Afin de saisir les représentations sociales des paysages, d'évaluer et de comprendre l'évo-

lution des pratiques liées au démantèlement des seuils, puis d'analyser les projets locaux de valorisation des vallées réaménagées, des enquêtes et des entretiens semi-directifs ont été réalisés dans plusieurs vallées de l'ouest de la France. Le programme de recherche-action SEUILS financé dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature et réalisé en collaboration avec le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT) et l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise (IIBSN) en 2009, a permis de tester des protocoles d'entretiens, l'emploi de la technique du photo-questionnaire et de traiter des données d'enquêtes. Cet article présente les résultats obtenus pour deux groupes cibles, les élus d'une part et les experts et gestionnaires des cours d'eau d'autre part.

1. L'emploi de la photographie pour analyser les représentations sociales des paysages

Cadrage méthodologique

Appliquées aux représentations sociales du paysage, ces techniques ont déjà prouvé leur efficacité (GuisePELLI, 2005). Cette utilisation s'intègre soit dans une approche qualitative du paysage et de ses représentations sociales (Luginbühl, 1989 ; Bigando, 2006), soit dans des méthodologies d'analyse quantitative de la perception des paysage (Brossard et Wieber, 2008 ; Le Lay *et al.*, 2005 ; Cottet *et al.*, 2010). L'approche qualitative (qui sera ici privilégiée) vise un décryptage des représentations sociales dépassant l'interprétation physiologique des préférences esthétiques. Il s'agit de s'intéresser à la manière dont sont vécus les paysages et les mutations qui les affectent et de s'interroger sur les rapports de force qui participent à la fabrique des paysages. Dans cette perspective, les photographies sont réalisées et sélectionnées par les chercheurs ou bien ces derniers valorisent la participation habitante en confiant, par exemple, des appareils jetables aux personnes interrogées (Michelin, 1998 ; Lelli, 2003 ; Bigando, *ibid.*).

Quinze clichés de paysage de rivière ont été sélectionnés en collaboration avec les équipes techniques de l'IIBSN et du SMVT (pages 22 et 23). La sélection des clichés a été opérée afin de composer un échantillon représentatif des paysages de rivière rencontrés sur la zone d'étude. La situation géographique, le niveau d'aménagement du lit et des berges, la forme de la vallée, les types de faciès d'écoulement ont été les critères de sélection principaux. La sélection intègre à part quasi-égale des vues avec et sans ouvrage hydraulique. Le critère de la saisonnalité a également été intégré à ce travail de sélection. La profondeur de champ et le nombre de plans de chaque cliché ne sont pas strictement homogènes, cependant les vues très éloignées ou très rapprochées ont été exclues.

L'approche qualitative a été privilégiée ici, toutefois le photo-questionnaire a été construit sur le modèle de celui mis en œuvre récemment par M. Cottet (2010). Ainsi, l'évaluation des clichés est abordée, comme dans l'enquête de M. Cottet sur les bras morts de l'Ain et du Rhône, à partir de deux variables subjectives : la beauté des paysages et la santé écologique. De même le principe de l'échelle visuelle analogique a été repris pour évaluer l'appréciation esthétique (ici, l'échelle est graduée en dix valeur discrètes : 0, je n'apprécie pas du tout ce paysage / 10 j'apprécie vraiment beaucoup ce paysage). Il aurait été sans doute plus juste d'opter pour un enregistrement de valeurs continues de 0 à 10, permettant d'éviter des biais statistiques (Le Lay *et al.*, 2005). Les contraintes techniques et le temps imparti à la réalisation de ce travail n'ont pas autorisé ce choix.

Pour l'évaluation de la santé des rivières, une liste de choix comportant cinq modalités a été ajoutée (du très bon au très mauvais état). Les répondants, ont ensuite été confrontés à une série de quatorze mots-clés. Ces derniers se rapportent à la structure du paysage, au niveau de l'eau / au type d'écoulement, et aux sentiments suscités par le cliché. Les séries de mots-clés sont adaptées à chaque cliché (structure), leur ordre varie d'une photographie à l'autre. Une case à cocher supplémentaire, associée à une zone de texte, permet au répondant de proposer des mots clés de son choix.

Afin de compléter cette première approche, un questionnaire plus classique a été construit. Il comprend une quinzaine de questions (questions ouvertes / fermées, réponses à choix multiples). Suite à cette série de questions, une zone de texte étendue permet aux répondants de développer librement leur propos sur leur expérience personnelle des paysages de rivière. L'enquête a été mise en ligne sur les sites internet du SMVT et de l'IIBSN et sa promotion a été assurée - via des mailing lists - dans les différents réseaux d'acteurs : pêcheurs, gestionnaires, élus, propriétaires de moulins, associations patrimoniales, clubs de canoë-kayak, etc.

Les données exploitables

Des résultats partiels obtenus à partir d'un échantillon de 175 réponses (150 réponses électroniques et 25 questionnaires papier) ¹ extraits des 280 questionnaires exploitables reçus peuvent être présentés ici. Les données exploitées permettent plus précisément de comparer les « regards » de deux groupes d'acteurs : celui des experts (60 réponses / gestionnaires des cours d'eau) et celui des élus (35 réponses). L'exploitation des résultats de l'enquête et des entretiens fera l'objet d'une restitution complète, intégrant des traitements statistiques simples (tris croisés) et plus complexes (Analyse en Composante Principale) mais aussi une approche analytique plus approfondie ultérieurement.

Les caractéristiques des échantillons retenus

L'échantillon traité, du fait des modalités de diffusion de l'enquête, peut paraître relativement déséquilibré sur le plan de ses caractéristiques socio-démographiques. La majorité des répondants sont des hommes (61,2 %) ². Les jeunes de moins de 25 ans (9,7 %) et les personnes âgées de plus de 60 (6,8 %) sont sous-représentés. Au contraire sont surreprésentés, les 25-35 ans (45,9 %) et les 36-60 ans (37,6 %) sous-représentés. Sur le plan des catégories socio-professionnelles, les cadres représentent plus de la moitié de l'échantillon (56 %), cette valeur est à mettre en relation avec le bon taux de réponse du groupe cible « experts-gestionnaires ». Les employés composent 28 % de l'échantillon tandis que les autres catégories occupent des positions très marginales, comprises entre 0,7 % (chefs d'entreprise) et 6 % (retraités). La comparaison

des groupes cibles experts / élus doit aussi intégrer un effet générationnel notable puisque 75 % des experts et gestionnaires interrogés ont moins de 35 ans tandis que 92 % des élus ont plus de 35 ans (63 % ont entre 36 et 60 ans et 29 % ont plus de 60 ans). Le déséquilibre homme / femme est également très accentué chez les élus (86 % sont des hommes).

Le lieu d'habitation des répondants constitue également un paramètre utile pour caractériser les groupes cibles et interpréter ces résultats préliminaires. Les experts qui ont participé à cette enquête proviennent d'une manière équitable du terrain d'étude étendu aux cinq départements de la Vendée, du Maine et Loire, de la Loire-Atlantique et des Deux-Sèvres, et d'autres départements de la France métropolitaine (de l'ouest de la France principalement).

2. Paysages de rivière : regards croisés élus / experts et gestionnaires

Préférences paysagères : comparaison élus / experts-gestionnaires

D'une manière générale, les répondants ont évalué positivement et négativement les mêmes photographies de paysage. L'analyse statistique confirme la correspondance forte entre ces deux modes d'appréciation du paysage (coefficient de corrélation). Cela rejoint les constats réalisés sur les liens beauté / santé effectués dans des recherches précédentes (Cottet, Le Lay, Piégay, Cossin, 2005, 2010). Toutefois la corrélation n'est pas vérifiée pour deux clichés (C4 : vallée large, rivière en crue et C5 : écoulement libre, chaussée et moulin ruinés) et des divergences apparaissent

¹ Les questionnaires au format « papier » ont été utilisés pour le groupe cible « élus », ces questionnaires ont été collectés lors de réunions organisées dans la vallée du Thouet en février 2009.

² Lorsque les chiffres donnés dans ce développement ne se réfèrent pas explicitement aux résultats obtenus pour les groupes « experts-gestionnaires » et « élus », alors ils se rapportent à l'intégralité de l'échantillon traité (175 réponses).

dans l'appréciation des paysages par les élus et les experts-gestionnaires (tableau 1). Les clichés C2 (plan d'eau de la Sèvre aval, quai Léon Sécher, eutrophisation), C10 (rivière barrée par un clapet à Parthenay sur le Thouet) et C7 (cours d'eau recalibré, ripisylve éparse, alignement de peupliers et cultures), ont été les moins bien appréciés sur les deux critères « beauté » et « santé ». Notons toutefois que dans l'échantillon complet, l'évaluation des clichés C7 et C10 a entraîné des réponses assez dispersées (coefficient de variation). En première analyse on peut avancer que cette dispersion correspond à la reconnaissance ou non de l'impact écologique de certains aménagements (recalibrage et clapet). Au contraire, les clichés C3, C5 et C13 ont obtenu les meilleures évaluations esthétique et écologique. Il s'agit dans chaque cas de photos de rivière présentant des écoulements libres. Le cliché C13, qui présente une rivière en crue, avec un écoulement turbide, est toutefois relégué au septième rang dans l'appréciation des élus. La récurrence des expressions « paysage angoissant » et « environnement dangereux », et les commentaires associés au cliché attestent de la forte sensibilité à la rivière comme source de risque.

Le motif paysager moulin à eau présenté dans une forme « image d'Épinal » par le cliché C1

Rang	Experts / gestionnaires (60)				Élus Sèvre / Thouet (35)			
15	C2 eval	2,1	C2 eco	2,5	C2 eval	3,8	C2 eco	3,8
14	C10 eval	2,1	C10 eco	3,8	C9 eval	5,2	C9 eco	4,4
13	C7 eval	2,5	C7 eco	3,9	C10 eval	5,3	C15 eco	5,2
12	C8 eval	3,7	C8 eco	4,8	C7 eval	5,6	C14 eco	5,6
11	C12 eval	4,1	C9 eco	5,0	C15 eval	5,6	C7 eco	5,7
10	C14 eval	4,4	C14 eco	5,0	C8 eval	5,7	C10 eco	5,7
9	C11 eval	4,6	C12 eco	5,2	C14 eval	6,0	C8 eco	6,0
8	C1 eval	5,5	C6 eco	5,4	C4 eval	6,3	C6 eco	6,1
7	C6 eval	5,7	C11 eco	5,6	C13 eval	6,4	C13 eco	6,1
6	C4 eval	6,3	C1 eco	5,7	C12 eval	6,6	C12 eco	6,4
5	C9 eval	6,7	C4 eco	5,7	C11 eval	7,1	C4 eco	6,5
4	C15 eval	7,4	C15 eco	6,3	C6 eval	7,2	C14 eco	6,6
3	C13 eval	8,1	C13 eco	7,0	C1 eval	7,3	C1 eco	6,9
2	C5 eval	8,4	C5 eco	7,2	C5 eval	7,6	C5 eco	7,1
1	C3 eval	9,2	C3 eco	8,3	C3 eval	8,3	C3 eco	8,0

Tableau 1 - Regards d'élus / regards d'experts : les divergences. Les couleurs permettent simplement de repérer les divergences les plus significatives d'appréciation des clichés

suscite des divergences d'appréciation entre le groupe gestionnaire / expert et le reste de l'échantillon. Il apparaît très bien évalué (rang 4) dans l'échantillon complet, il fait même partie des trois clichés préférés par les élus (rang 3, santé et beauté) il recule dans le classement réalisé pour le groupe expert / gestionnaire (rang 8). Ce motif fait l'objet d'appréciations très contrastées à l'intérieur même du groupe expert (coefficient de variation élevé). Le cliché C9 (bras mort, annexe hydraulique) a aussi fait l'objet d'appréciations relativement contrastées. D'une manière générale, pour les autres clichés caractérisés par la présence d'un ouvrage hydraulique (C8, C10, C12), l'appréciation esthétique varie très peu entre les experts et les gestionnaires, en revanche la différence de jugement est plus nette sur la question de la santé écologique toujours relevée par les experts. L'attractivité de la vue des sites hydrauliques semble reposer sur l'association « moulin / chute » (C1 très bien évalué / le cliché C14 attire peu l'attention). La sensibilité au patrimoine industriel (type filature) ne peut être véritablement testée par le photo-questionnaire puisqu'un seul cliché donne l'occasion aux répondants de s'exprimer sur ce type de paysage (filature d'Angreviers, Sèvre Nantaise, C8).

L'hypothèse de départ d'un attachement très fort et partagé au motif « moulin à eau et chute d'eau », n'est pas démentie par les résultats préliminaires du photo-questionnaire, mais elle peut être nuancée. Le moulin à eau dans sa forme « image d'Épinal » figure en bonne place dans l'attractivité des paysages de rivière. Les élus locaux ont relevé sa dimension patrimoniale dès cette étape de l'évaluation photographique (récurrence des termes patrimoine, héritage, histoire). Toutefois, le regard informé par la connaissance scientifique (Larrère et Larrère, 1997), fait reculer d'une manière très significative cette image pour le groupe « expert-gestionnaire ».

Les résultats plus étonnants concernent finalement l'appréciation des clichés présentant des écoulements libres (C3, C5, C13, C15). L'hypothèse d'un rejet général de la part des élus et des usagers, des paysages de rivière caractérisés par

des écoulements libres, et celle de la préférence paysagère pour les plans d'eau se trouvent contestées par les résultats de l'enquête. L'appréciation de l'écoulement libre semble répondre à une série de modalités difficiles à appréhender par le biais de ce seul photo-questionnaire. On peut simplement tenter une première analyse fondée sur le jugement différencié des élus sur les quatre clichés à écoulement libre cités ci-dessus, complétée par des éléments extraits des entretiens et des réunions de concertation. Nous l'avons déjà relevé précédemment, le cliché C13 avec son écoulement de crue turbide est rejeté par les élus, fréquemment associé à des sentiments d'angoisse et de danger (mots-clés récurrents). Le cliché C15, très proche de la définition de la belle rivière donnée par les experts (rang 4 et définition donnée dans le questionnaire complémentaire), est rejeté au 11^e rang par les élus. Ce cliché fait même partie des trois paysages estimés en mauvaise santé écologique par les élus. L'explication du rejet semble tenir au niveau trop bas de l'eau, au sentiment d'une rivière abandonnée, à la présence d'arbres morts. L'aspect répulsif du paysage représenté par le cliché C15 semble partagé par d'autres usagers. Le cliché C15 est très fréquemment associé à l'image de la rivière abandonnée, non entretenue. Notons, que lors de l'utilisation des photos au cours d'entretiens semi-directifs, ce cliché a été quasi-systématiquement mal évalué pour les mêmes raisons. Au cours de ces entretiens, il a plusieurs fois été considéré comme provenant de cours d'eau extérieur à la région. On peut citer deux extraits d'entretiens représentatifs du rejet de niveau trop bas :

« Ça c'est déjà plus une rivière, on sent qu'elle se tarit... une rivière sans eau c'est plus une rivière. Des îles apparaissent, le lit va se réduire. Après des rivières abandonnées comme ça, elles se bouchent, les arbres crevés sont emportés, ça peut faire pas mal de dégâts » (extrait entretien n° 9, vallée de la Sèvre Nantaise).

« Une rivière sans eau c'est peut-être très beau, mais ici ce n'est pas les Pyrénées, dans un oued comme ça y'a rien, y'a pas d'vie, rien du tout ou alors des poissonnets. Si y'a des barrages chez nous c'est bien pour

ça ! Pour éviter le manque d'eau. Et puis faut voir ça l'hiver aussi ! Ça devient un vrai torrent qui arrache tout... les chaussées régulent quand même ce courant » (extrait entretien n° 5, vallée du Thouet).

À plusieurs reprises, la rivière sans barrage à l'étiage a été qualifiée « d'oued » par les participants à l'enquête, aux entretiens ou encore lors de réunions de concertation. La réduction de la section mouillée associée à un niveau bas et des faibles débits pourraient être des facteurs défavorables dans l'appréciation de ce type de paysage de rivière. La perception de turbulences (C3), d'effets de chute même très atténués, (cf. cliché C5), semble décisive dans l'attractivité des rivières à écoulement libre. D'autres éléments pourraient rentrer en ligne de compte de l'attraction du cliché C5, comme la relative transparence de l'eau, la présence d'une ruine de moulin (effet pittoresque ?). Il existe un seuil parfois très difficile à identifier entre le paysage de rivière à écoulement libre attractif et celui qui suscite une franche répulsion. Ces zones à écoulement libre sont parfois connues, mais elles ne sont pas reconnues en tant que lieu de pratique.

Les pratiques paysagères en fonds de vallées : indicateur de la demande sociale de paysage et de nature (tab. 2)

Les individus enquêtés fréquentent d'une manière très régulière (50 %) les paysages de rivière, la fréquentation quotidienne est davantage le fait du groupe experts-gestionnaires (28 %). À l'échelle de l'échantillon complet, la fréquentation des cours d'eau s'effectue d'abord en famille / avec des amis (58 %), mais la pratique individuelle des bords de cours d'eau est également très élevée (56 %), cette pratique est encore plus forte pour le groupe experts (72 %). Dans la pratique des fonds de vallées, la mobilité en bord de rivière (84 %) est privilégiée à l'installation sur un site (24 %). Ces modes de fréquentation correspondent à la recherche de calme / de tranquillité (77 %) voire d'isolement (30 %). Toutefois, les individus enquêtés recherchent aussi la surprise en fond de vallée (40 %), cette surprise





Ces clichés ont été sélectionnés à partir de plusieurs critères : présence / absence d'ouvrage, type d'ouvrage, situation, type d'écoulement, saisonnalité, une seule vue éloignée a été introduite (C4), pas de plans trop rapprochés, etc.

semble davantage être liée à l'observation de la « nature » qu'à la vue d'éléments du patrimoine culturel. La préférence pour les vallées encaissées paraît très marquée (près de 75 %), et l'appréciation des paysages de vallée met en évidence une volonté d'immersion plutôt qu'une recherche de point de vue (1- fond de vallée : 60 % des réponses, 2- point de vue / coteau : 39 % des réponses, 3- embarcation : 30 %). Comparativement, les experts-gestionnaires sont plus sensibles à cette immersion en fond de vallée, pour les élus le point de vue depuis un coteau demeure le mode d'appréciation des paysages de vallée le plus recherché. Ce point fait l'objet d'un développement plus conséquent ci-après. Près de 60 % des personnes interrogées indiquent pratiquer une activité sportive ou de loisir en fond de vallée, ce chiffre varie seulement de quelques points entre les groupes experts et élus. La randonnée pédestre est l'activité phare des élus comme des experts-gestionnaires (52 %). La randonnée nautique s'impose comme le deuxième loisir préféré des experts (30 %). Tandis que les élus sont peu enclins à utiliser une embarcation pour découvrir les paysages de rivière (11 %).

Cette préférence de pratique renvoie d'une manière nette à la différenciation de la demande sociale de nature mise au jour par les recherches du géographe Y. Luginbühl (2001). Ce dernier a mis en évidence des tendances d'évolution des représentations sociales du paysage, dans le contexte français. Il repère, à partir de travaux d'enquête nationale (IFEN, INED), un recul progressif de la préférence paysagère des français pour les paysages bucoliques et pastoraux valorisant l'image idéalisée de l'espace rural. Ce recul semble faire place à l'émergence de nouveaux modèles paysagers signalant un désir de nature. Les modèles anciens subsistent, ils résistent bien dans certaines catégories socio-démographiques tandis que les nouveaux modèles paysagers semblent s'imposer plus rapidement chez les jeunes, plus particulièrement chez les jeunes urbains. Le « glissement » de la demande sociale vers la nature se généralise mais l'analyse de ce mouvement révèle lui-même une gamme assez étendue de représentation de la

nature. Parmi les types de nature vue / attendue dans la pratique des paysages, celle de la nature comme spectacle de la vie naturelle (alimentant le modèle émergent du pittoresque écologique) et celle qui confronte par le jeu et le sport les individus à la peur de la nature semblent particulièrement bien caractériser les représentations et les pratiques des experts et gestionnaires de cours d'eau interrogés dans la cadre de cette étude. Les pratiques qui motivent la fréquentation des fonds de vallée constituent un premier indicateur de cette évolution et de la différenciation des représentations sociales.

Définir le beau paysage de rivière

Au-delà de l'analyse des usages, des questions posées sur les motivations générales de la fréquentation des fonds de vallées et la définition du « beau paysage de rivière » par les participants à l'enquête et aux entretiens contribuent à progresser dans le décryptage des représentations sociales des paysages de rivière. D'une manière assez étonnante (au regard des hypothèses de départ), les personnes interrogées recherchent une nature « sauvage » en fond de vallée (83 % effectif global / 90 % chez les experts à la sensibilité naturaliste plus développée). Les mêmes résultats sont obtenus pour la pratique « observation de la faune et de la flore ». Toutefois, la composante « découverte du patrimoine » demeure bien représentée puisque 58 % des individus en font un de leurs objectifs en bord de cours d'eau. D'une manière très significative très peu de gestionnaires recherchent des paysages entretenus (6 %) ou jardinés (4 %) en comparaison à l'effectif complet pour lequel la valeur « paysage entretenu » demeure recherchée (24 %).

La définition du beau paysage de rivière par les experts et gestionnaires est quasi-systématiquement retraduite en termes de milieu. Ce déplacement de l'interrogation a parfois été objectivé et justifié : « *la plus grande question ne réside pas dans le paysage, mais dans les fonctionnalités écologiques des rivières. La nature agit par elle-même pour façonner des paysages riches et diversifiés. Si les gens*

apprécient les cours d'eau à caractère lentique, ils existent naturellement en aval ; s'ils apprécient les cours d'eau turbulents, ils devraient normalement se trouver en partie amont. La nature a le pouvoir de contenter les goûts de chacun, il suffit juste d'admettre que ce ne soit pas forcément en bas de chez soi ! ». Cette réponse illustre également le recourt fréquent à un vocabulaire technique (lentique, lotique, hydrobiologique, radier / mouille, méandrage, etc.).

Les définitions proposées par ces professionnels de l'eau sont très homogènes, elles sont polarisées par quelques thèmes récurrents. La référence à la rivière sauvage, naturelle, sans influence visible de l'action humaine est le thème le plus structurant, il apparaît dans près de 70 % des réponses. Cet aspect naturel (le plus naturel possible) / sauvage est directement associé à des écoulements libres et plutôt rapides (53 %). La présence d'une ripisylve dense, étagée, diversifiée, la diversité des formes (blocs, méandres, rades, etc.) et des habitats apparaissent également des éléments décisifs dans cette définition du beau paysage de rivière. Pour les experts et gestionnaires il est celui qui est garant d'un haut niveau de biodiversité et du bon fonctionnement écologique du cours d'eau. Environ 25 % des réponses intègrent de manière explicite l'absence d'ouvrage hydraulique comme critère de préférence paysagère. Enfin cette rivière sauvage, rapide, diversifiée sur le plan de l'écologie et des vues qu'elle propose, est régulièrement associée à un contexte de vallée tantôt boisée, bocagère et tapissée de prairies.

La définition de la belle rivière donnée par les élus fait aussi (paradoxalement ?) référence à un aspect sauvage et naturel, mais dans une mesure beaucoup plus réduite (20 % des réponses). Les définitions données par les élus sont beaucoup moins homogènes que pour le groupe cible précédent. La diversité des vues et notamment, l'alter-

nance entre écoulement libre (« rivière courante ») et plan d'eau devient un élément important dans la définition du paysage de prédilection. Le beau paysage de rivière est souvent appréhendé comme une forme de compromis entre une demande de nature sauvage et d'entretien : « *quand il présente des visages différents, parfois calme, parfois un peu plus tumultueux, un peu sauvage par moments, proprement aménagé à d'autres* » ; derrière ce compromis se dessine l'aspect d'un paysage local vécu dont la représentation mobilise également le cliché : « *une eau vive ou calme avec une végétation luxuriante et un site patrimonial en arrière-plan. Style carte postale* ». Ce beau paysage du compromis, comporte aussi ses paradoxes lorsqu'il est défini comme « *un paysage entretenu (pas trop d'arbres dans le lit de la rivière, pas de friches tout le long de la rivière) avec une végétation variée plutôt sauvage mais qui peut être cultivée sur certaines parcelles, des constructions types moulins mais pas de constructions neuves* », ou encore par « *l'aspect sauvage, la chute d'eau, un niveau d'eau assez élevé, une eau claire, une végétation : une rivière vivante* ». Tandis que pour les experts-gestionnaires, l'absence d'ouvrages et de modifications des écoulements conditionnent la reconnaissance de la beauté d'un paysage de rivière, pour les élus, le niveau d'eau élevé (constant, stable) parfois associé à un aspect « entretenu », « maîtrisé », « géré » s'impose comme critère d'attractivité des paysages de rivière (30 % des réponses).

Le deuxième volet de l'enquête avait, entre autre, pour but de mieux comprendre la place du moulin, en tant que motif paysager, dans les représentations sociales. Après les deux premières approches d'enquête assez ouverte (photo-questionnaire et définition du beau paysage de rivière), le thème du moulin et des ouvrages hydrauliques associés est abordé de manière directe. La plupart des élus (80 %) comme les experts (92 %) ont déjà visité des moulins à eau ³, la

3 Pour l'ensemble de l'échantillon traité (175), 50% des personnes déclarent avoir déjà visité un moulin à eau.

plupart dans leur région d'origine. Les moulins à eau sont des lieux de promenade privilégiés pour 37 % des élus interrogés et 27 % des experts ; l'enquête ne permet pas d'identifier et de préciser les autres lieux de promenade. Les experts comme les élus confèrent une valeur identitaire au moulin à eau (près de 60 % dans chacun des groupes cibles). En revanche, la distinction entre les groupes est très nette sur l'appréciation de l'objet « ouvrage hydraulique ». Près de 60 % des experts attribuent aux ouvrages un rôle néfaste contre seulement 11 % des élus. Pour une grande majorité de ces derniers (77 %), les ouvrages hydrauliques sont des éléments forts du paysage, 30 % d'entre eux les considèrent comme identitaires. À l'inverse, le regard « informé » des experts-gestionnaires tend à réduire la valeur paysagère et patrimoniale des ouvrages, seuls 28 % leur reconnaissent ce type de valeur, dont 16 % leur attribuent une valeur identitaire.

3. Intervenir sur les ouvrages hydrauliques

Les techniques privilégiées (experts / élus)

La solution technique privilégiée par les experts-gestionnaires est la suppression / conservation sélective des ouvrages hydrauliques tandis que cette option n'apparaît qu'au quatrième rang

pour les élus (tableau 2). Ces derniers optent en priorité pour un entretien régulier des seuils. L'effacement de barrage comme solution systématique est fortement rejetée par les élus (7 % de réponses, 6^e rang) et ils n'adhèrent pas non plus à l'idée d'abandonner des ouvrages (3,5 % de réponses, 7^e rang). Le démantèlement de barrage semble être pour les experts et gestionnaires une option adaptée à de nombreux cas (38 % de réponses, 4^e rang). À l'inverse, environ 20 % des élus interrogés retiennent la conservation systématique comme solution technique prioritaire.

Les argumentaires développés pour justifier les choix de gestion

Les arguments développés par les élus en faveur du maintien des ouvrages relèvent de trois domaines principaux :

- 1 - l'hydraulique (31 %)
- 2 - le patrimoine (20 %)
- 3 - le paysage (15 %).

Le premier domaine repose sur l'idée de la préservation d'un rôle régulateur des ouvrages (atténuation de la violence des crues et surtout maintien d'un niveau d'eau élevé et stable, particulièrement durant l'été). Cette fonction hydraulique est associée à des formes de valorisation économique qui peuvent dépasser le cadre spatial du fond de vallée (irrigation, populiculture, production d'électricité). La valeur patrimoniale

	EFFECTIF TOTAL		EXPERTS / GESTIONNAIRES		ÉLUS	
	rang	% des réponses	rang	% des réponses	rang	% des réponses
Toujours conservés	7	8	7	0	5	21
Régulièrement entretenus	4	43	5	24	1	61
Mieux gérés	3	40	2	48	2	46
Aménagés / équipés	2	49	3	40	3	46
Supprimés / conservés (sélection)	1	53	1	66	4	39
Parfois abandonnés	6	11	6	18	7	3,5
Supprimés dans la plupart des cas	5	26	4	38	6	7

Tableau 2 - Les solutions techniques privilégiées par les élus et les experts-gestionnaires (plusieurs réponses possibles)

est souvent défendue comme ressource territoriale (identité, attractivité). Ce deuxième domaine est parfois lié à celui du paysage. L'ouvrage hydraulique, ou plutôt la chute d'eau (associée à un moulin), est appréhendé comme une plus-value esthétique (beauté) et comme un objet source d'une ambiance paysagère (bruit, odeur de l'eau). La possibilité de traverser la rivière ou encore de se tenir au milieu de la rivière est aussi citée comme un attrait des ouvrages de type « chaussées ».

Pour les experts et gestionnaires l'argumentaire est structuré d'une manière assez différente. Le domaine de l'hydraulique disparaît presque totalement. Le maintien d'usages (50 %) et la préservation du patrimoine (32 %) sont les deux éléments qui pourraient justifier le maintien des seuils. Toutefois, selon les réponses apportées, la légitimité de ces deux arguments apparaît conditionnée. Ainsi, seuls les usages exprimant une réelle mise en valeur économique de l'ouvrage sont considérés comme décisifs dans le choix du maintien d'un ouvrage hydraulique. De même la valeur patrimoniale serait uniquement mobilisable après un diagnostic permettant la sélection des sites les plus remarquables. Le maintien des ouvrages est systématiquement associé par les experts à une optimisation de la gestion hydraulique et le cas échéant à une réduction de l'impact négatif sur la continuité écologique. L'hydroélectricité fait partie des usages économiques qui peuvent justifier le maintien d'un ouvrage (12 %), mais cette activité est très loin de faire l'objet d'un positionnement homogène. Certains experts envisagent le maintien, sinon le développement, d'une hydroélectricité « raisonnée » (terme cité trois fois) mais d'autres expriment une opposition ferme à l'égard de cette activité, jugée incompatible avec la préservation de la qualité écologique des cours d'eau : [arguments favorables au maintien] « aucun si on se replace dans le contexte DCE et que l'on fait de vrais calculs de rentabilité sur les pseudo avantages de l'énergie dite blanche et pas verte du

tout. Combien de rivières sacrifiées pour des gains énergétiques dérisoires ou pour le simple bon plaisir de quelques-uns. Ou encore, et cela est pire que tout, pour la préservation du patrimoine dit architectural. Et la préservation du patrimoine naturel, on en fait quoi ? ». Cette partie du questionnaire, qui fait une large place aux questions ouvertes (questions 13 à 16), permet aussi de mettre en évidence des clivages forts qui accompagnent l'interrogation sur le devenir des ouvrages hydrauliques, à l'image de cet « expert » qui précise ses arguments et leur réception par d'autres usagers ou partenaires : [arguments favorables au démantèlement] « libre circulation du poisson, transit sédimentaire, amélioration de la qualité des eaux, restauration de la dynamique des cours d'eau et la liste n'est pas exhaustive. Combien de fois me suis-je fais traiter d'extrémiste parce que je considérais que laisser 10 % de l'eau à la rivière pour 90 % au moulin était exagéré, mais des deux qui est le plus extrémiste, celui qui veut 15 % à 20 % ou celui qui veut 90 % ».

Les arguments en faveur du démantèlement des ouvrages mobilisés par les élus sont l'amélioration de la qualité écologique du cours d'eau (26 %), la diversification des écoulements (17 %, attrait esthétique, amélioration hydraulique), le coût de l'entretien et de la restauration (10 %). Environ 12 % des élus interrogés ont précisé qu'« aucun » argument ne pouvait justifier la suppression d'un seuil. Pour les experts et les gestionnaires, le domaine d'arguments le plus important est celui de l'amélioration de la qualité écologique des cours d'eau (85 %), ce thème associe plus ou moins systématiquement continuité écologique (migration piscicole, transit sédimentaire) et qualité des habitats / des milieux. Le second champ de réponse se rapporte au thème de l'amélioration de la qualité de l'eau (29 %, par la suppression de l'effet « plan d'eau », par la diversification des écoulements). À un niveau de récurrence proche, l'état de dégradation des ouvrages (30 %) ⁴ et l'évitement des coûts induits (23 %)

4 Ndlr : ne pas restaurer les ouvrages déjà en ruine.

par la restauration et l'entretien d'un ouvrage sont cités par les experts et gestionnaires en tant qu'arguments favorables au démantèlement. Enfin, une amélioration des paysages (26 %, aspect esthétique, ambiance) de rivière est aussi attendue suite à ces opérations.

La problématique du devenir des seuils est largement connue par les élus et les experts (près de 90 % dans les deux cas). Ils font référence à des processus de concertation dans 50 % des cas pour les élus et 70 % pour les experts. Les élus, appartenant principalement au terrain d'étude, font largement référence aux dispositifs d'évaluation collective mis en œuvre dans les bassins de la Sèvre Nantaise et du Thouet. Environ, 10 % des experts relèvent l'absence de telle démarche dans leur secteur de compétence, 20 % d'entre eux en revanche signalent des expériences émergentes. Sur ce point, un grand nombre de répondants ont exprimé une attente forte. Plusieurs élus, à la question sur l'existence de dispositifs de concertation ou bien dans le volet final de l'enquête réservé à une expression libre, ont signalé leur désarroi face au flux d'informations techniques qui accompagne le diagnostic de l'état des cours d'eau.

Ce travail d'enquête illustre la tension entre la rémanence (résistance ?) de modèles paysagers académiques / émergence de nouveaux modèles paysagers. Ces derniers sont peu stabilisés et donc difficilement appréhendables dans toute leur subtilité. Cependant, ils sont caractérisés par l'enregistrement d'une demande sociale croissante de nature. Le glissement de la demande sociale vers la nature se concrétiserait par exemple, selon Y. Luginbühl (2001), par l'apparition du modèle « pittoresque écologique ». La contestation des modèles pastoraux et bucoliques idéalisant un paysage rural par la montée en puissance de représentations sociales centrées sur les

éléments perçus comme naturels et sauvages a été démontrée dans d'autres recherches qui n'ont pas pour objet les rivières, à l'exemple des travaux d'E. Guisepelli (2005) sur les paysages des Alpes du Nord. L'un des résultats de ce travail est la mise en évidence de l'évolution forte des représentations sociales portées par les experts et les gestionnaires de cours d'eau, au regard des pratiques et des politiques d'aménagement de cours d'eau qui avaient encore cours, en France, au début des années 1990. Ces pratiques articulaient alors les principes de paysagisme d'aménagement et ceux de la culture hydraulique (Barraud, 2009).

La sphère des experts-gestionnaires semble définitivement se détacher de cette culture hydraulique ainsi que de l'interprétation unificatrice du paysagisme d'aménagement⁵ au profit d'une culture écologique. Toutefois, et il s'agit là d'un point crucial, il semble que cette culture écologique soit elle-même très peu stabilisée et parfois fort éloignée des principes les plus récents de l'écologie de la restauration. Les résultats de l'enquête soulèvent de nombreuses interrogations sur les principes scientifiques sur lesquels les experts-gestionnaires fondent leur action. Quelle est l'écologie qui alimente l'action des experts-gestionnaires interrogés ? Est-ce celle qui demeure campée sur le mythe de systèmes naturels en équilibre et évoluant vers un climax, celle qui permettrait d'envisager le retour à un état naturel après l'identification et la suppression d'impacts anthropiques ? Ou bien intègre-t-elle les apports de l'écologie des perturbations qui conduit à piloter des trajectoires en vue de préserver ou de restaurer des processus clairement définis et choisis après un débat politique (Blandin, 2009) ? Ce questionnement prend tout son intérêt si l'on envisage la diffusion des connaissances des experts-gestionnaires vers les autres usagers et les élus locaux (sensibilisation, aide à la décision).

6 Le paysagisme d'aménagement cherchait à lier le beau, l'utile et la qualité écologique (à partir des bases théoriques largement partagées à l'époque).

Bibliographie

BARRAUD R., (à paraître). Rivières du futur, wil-drivers ? *VertigO*, Dossier Fleuves et rivières - Re-présentations et pratiques, 10 p.

BARRAUD R., 2009. Approche géographique de l'intentionnalité paysagère dans les vallées de l'Ouest de la France (de la fin du XVIII^e siècle à au-jourd'hui), *Projets de Paysage*, n° 1.

En ligne http://www.projetsdepaysage.fr/fr/enquetes_et_debats

BARRAUD R., CHAUVEAU E., BOUSQUET B., 2008. La gestion des rivières à seuils : approche géo-graphique d'un problème d'environnement, *Les Cahiers Nantais*, n° 6, 10 p.

BIGANDO E., 2006. *La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la basse vallée de l'Isle)*, Thèse de doctorat, Université Michel de Montaigne à Bor-deaux III, 506 p.

BLANDIN P., 2009. De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité, *Quae*, Versailles, 124 p.

BROSSARD T., WIEBER J-C. (dir.), 2008. *Paysage et information géographique*, Paris, Hermès science, La-voisier (traité IGAT), 416 p.

COTTET M., HONEGGER A., PIEGAY H., 2010. Mieux comprendre la perception des paysages de bras morts en vue d'une restauration écologique : quels sont les liens entre les qualités esthétique et écologique perçues par les acteurs ? *Noroi*, n° 216, pp. 85-103.

GUISEPELLI S., 2005. Les représentations sociales du paysage comme outils de connaissance préalable à l'action - l'exemple des Alpes du nord, *Cybergeogeo*, épistémologie - histoire de la géographie - didac-tique, document 309, 18 p.

LARRERE C., LARRERE R., 1997. *Du bon usage de la nature - Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier, 355 p.

LARRERE R., 2008. *Protection de la wilderness versus gestion de la biodiversité*, communication écrite, Re-contres de Valdeblore, Pastoralismes, biodiversités, paysages dans les espaces montagnards, 7 p.

En ligne : http://www.mercantour.eu/valdeblore2008/images/actes/j1/intervention_larrere.pdf

LELAY Y-F., PIEGAY H., COSSIN M., 2005. *Les en-quêtes de perception paysagère à l'aide de photographie. Choix méthodologiques et exemples en milieu fluvial*, Actes des Rencontres Théo Quant, 16 p.

En ligne : <http://thema.univ-fcomte.fr/theoq/fr/publications.php?menus=publications&annee=2005>

LELLI L., 2003. La photographie de paysage comme outil de mobilisation des acteurs pour un projet de territoire. In DEBARBIEUX B., LARDON S. (dir.), *Les figures du projet territorial*, Paris, éditions de l'Aube, pp. 183-191.

LUGINBUHL Y., 1989. *Au-delà des clichés. La photo-graphie du paysage au service de l'analyse*, Strates
En ligne : <http://strates.revues.org/4072>, n°4, 8 p.

LUGINBUHL Y., 2001. *La demande sociale de paysage, rapport pour le Conseil National du Paysage*, Ministère de l'aménagement du Territoire et de l'Environnement, 21 p.

MICHELIN Y., 1998, version modifiée en 2007. Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise, *Cybergeogeo*, Politique, Culture, Représentations, article n° 65.

En ligne : <http://www.cybergeogeo.eu/index5351.html>